



## **BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE**

OPTION : ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

NIVEAU 5 – RNCP 24440

### **Objectifs de la formation :**

Former des professionnels polyvalents capable de prendre la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou para-agricole.

### **Compétences visées :**

- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité
- Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle

### **Secteur d'activité :**

- Exploitation agricole
- Négociant agricole
- Coopérative agricole
- Banque- assurance
- Centre d'insémination
- Cabinet de conseil

### **Durée de la formation :**

La formation se déroule sur deux années avec 20 semaines/an en centre de formation et 27 semaines/an en entreprise, selon un calendrier joint.

Cette durée peut faire l'objet d'un aménagement en fonction du profil du candidat (cursus antérieur)

### **Conditions d'admission et inscription :**

#### **Admission**

- Être âgés entre 15 et 29 ans révolus (Pas de limite d'âge pour les RQTH et certains publics particuliers)
- Être titulaire d'un bac général, d'un bac STAV ou d'un bac professionnel
- Forte motivation pour le travail en extérieur, avoir des qualités artistiques et une aptitude à l'encadrement

#### **Inscription**

- L'inscription se fait dans le cadre de la procédure d'admission post-bac : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) (mi-janvier – mi-mars)
- Retirer le dossier de candidature auprès du secrétariat de l'UFA ou sur le site internet [www.rochefeuille.net](http://www.rochefeuille.net)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage dans les 3 mois après le début de la formation
- Entrée possible dans les 3 mois après le début de la formation (début septembre jusqu'à début décembre)

### **Contenu de la formation :**

La formation qui se déroule sur 2 ans à raison de 20 semaines par an en centre de formation s'articule entre des modules d'enseignements généraux et des modules d'enseignements professionnels :

- Des modules d'enseignements généraux (Tronc commun avec le BTSa option Aménagements Paysagers) :
  - M21 : Organisation économique, sociale et juridique
  - M22 : Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
  - M23 : Langue vivante – Anglais
  - M31 : Education Physique et Sportive
  - M41 : Traitement des données
  - M42 : Technologie de l'information et du multimédia
- Des modules d'enseignements professionnels :
  - M11 : Accompagnement du projet personnel et professionnel
  - M51 : Diversité des agricultures et politiques publiques
  - M52 : Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial
  - M 53 : Gestion économique et financière de l'entreprise agricole
  - M54 : Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole
  - M55 : Entreprise agricole, produits agricoles et marchés
  - M56 : Stratégie de l'entreprise agricole
  - M57 : Fonctionnement d'un agroécosystème
  - M58 : Conduite de systèmes biotechniques
  - M59 : Construction d'un système biotechnique innovant
  - M71 : Module d'Initiative Locale



### **Les + de la formation :**

- Un Module d'Initiative Locale (MIL) : **Comptabilité informatisé**
- Des **intervenants professionnels spécialisés**
- Des **études de cas professionnels** comme support de formation
- L'obtention du « **CERTIPHYTO** »

### **Modalités d'évaluation :**

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Le contrôle continu en cours de formation (CCF) : épreuves organisées par l'établissement et réparties sur les 2 années. (5 épreuves)
- L'examen terminal :  
1 épreuve générale écrite et 1 épreuve professionnelle constituée d'une partie orale et d'une partie écrite

### **Poursuite d'études :**

- Autre BTS
- Certificat de Spécialisation (CS)
- Licence professionnelle
- Ecole d'ingénieur spécialisée dans le domaine agricole

### **Accessibilité :**

- Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap au sein de l'UFA

### **Restauration – Transports :**

- Un service de restauration est proposé sous forme de self-service sur les deux sites du centre de formation, à Mayenne et Ernée
- Le centre de formation est accessible en voiture ou par bus : <https://aleop.paysdelaloire.fr/mayenne>

### Tarifs – Aides :

- Les coûts de formation sont pris en charges :
  - Pour les entreprises du secteur privé : par l'opérateur de compétence (OPCO) de la branche professionnelle à laquelle l'entreprise est rattachée
  - Pour les collectivités publiques : par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)
- Une dotation au premier équipement professionnel est attribuée aux apprentis du secteur privé (financement OPCO)
- Frais annexes à la charge du candidat :
  - 5.70 € par repas

### Rémunération de l'apprenti :

La rémunération est fonction de l'âge du candidat, de l'année du cycle de formation, et de la convention collective à laquelle l'entreprise est rattachée.

A titre indicatif, la grille nationale de base est la suivante :

<b>Rémunération de l'apprenti la 1<sup>ère</sup> année</b>			
<b>Avant 18 ans</b> 27% DU SMIC	<b>18-20 ans</b> 43% du SMIC	<b>21-25 ans</b> 53% du SMIC	<b>26 ans et plus</b> 100 % du SMIC
<b>Rémunération de l'apprenti la 2<sup>ème</sup> année</b>			
<b>Avant 18 ans</b> 39% du SMIC	<b>18-20 ans</b> 51% du SMIC	<b>21-25 ans</b> 61% du SMIC	<b>26 ans et plus</b> 100% du SMIC
<b>Rémunération de l'apprenti la 3<sup>ème</sup> année</b>			
<b>Avant 18 ans</b> 55% du SMIC	<b>18-20 ans</b> 67% du SMIC	<b>21-25 ans</b> 78% du SMIC	<b>26 ans et plus</b> 100% du SMIC

### Site de formation :

UFA ROCHEFEUILLE

Route de Caen

53100 MAYENNE

02 43 04 11 73